

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 1 an
Seine, Seine-et-Oise 5 fr. 10 fr. 18 fr.
France, Colonies 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Etranger 8 fr. 15 fr. 30 fr.
Les abonnements partent
des 1^{er} et 15 de chaque mois

Edition
de Paris

Le Petit Journal

STÉPHEN PICHON, Président, Directeur politique

MERCREDI 26 JANVIER 1918
— 20 — SAINT-PAUL, 7. — 340
54^{me} ANNÉE (NUMÉRO 19.388)
ADMINISTRATION, RÉDACTION
ANNONCES, 61, rue Lafayette, PARIS (9)
TÉLÉPHONE
Rédaction: 01-78-01-77-01-78
Administration: 01-67-01-74-01-78

Les auxiliaires

Depuis quelques jours, à la porte des mairies, s'étale une nouvelle affiche : celle qui offre aux engagés spéciaux un choix d'emplois vacants. Avez-vous parcouru cette liste ? On n'y réclame pas de soldats et cela se conçoit : l'émigration de ces professions rattachées à l'armée ne laisse pas d'être un peu déconcertante. Elles paraissent avoir un rapport si lointain avec le métier militaire ! Et comment ne pas songer qu'à l'heure actuelle des soldats détiennent encore ces emplois pacifiques, commis de magasin, selliers, miroitiers, horlogers, coiffeurs, convoyeurs, tailleurs, cordonniers, etc. ?

Quelques années avant la guerre, le général Bazaine-Hayter racontait qu'à son arrivée à la tête du XIII^e corps, il avait trouvé une note de son prédécesseur, — et, c'était le général Gallieni — sur les employés des divers régiments : le total en était de 3.964 sur un effectif de 46.000 hommes ; dans un escadron de 450 hommes il y avait 34 employés ; l'armée entière, l'armée de deux ans en comptait 412.000.

Je sais que l'armée véritable, celle qui se bat, a récupéré depuis la guerre à de rares exceptions près ces hommes du service armé. Les tâches d'employés sont tenues par les auxiliaires, et il est très bien de faire appel à la bonne volonté de certains à cette mesure impulsive d'une part la réduction au minimum de toutes ces tâches accessoires et d'autre part la libération des auxiliaires qu'une meilleure utilisation doit rendre disponibles.

Cette réduction des emplois à l'arrière de l'armée est possible bien qu'elle soit difficile, j'en conviens. Contre une pareille mesure agissent en effet l'effort de certains chefs désireux de justifier leur propre commandement et l'action des mobilisés eux-mêmes qui dans un service non payé se contraignent malaisément à un véritable effort. Les tâches de cette nature sans gloire et sans relief ne sollicitent pas en effet un effort véritable. Certains qui donneraient volontiers leur sang sont avares de leur travail manuel ou intellectuel. Ces deux influences maintiennent à la caserne un nombre exagéré d'hommes en fait inutilisés et qui n'y fournissent jamais l'activité dont ils seraient capables dans la vie civile.

Ne maintenir à la caserne que les emplois indispensables est possible si la tâche de chacun est rigoureuse et si l'organisation intérieure ou le commandement s'efforcent de tirer de chacun le maximum de résultats. Ce qui est possible ne peut pas ne pas être tenté.

Nous arrivons en effet à un moment de cette guerre où c'est la vie civile qui réclame le plus impérieusement un supplément de main-d'œuvre. Elle le réclame pour que le pays maintenant pourvu de machines-outils qu'il a importées satisfasse lui-même à tous les besoins de la production militaire et aux besoins de la consommation civile ; pour que la France cesse de payer à l'étranger au moment même où ses disponibilités sur l'étranger se raréfient le tribut qu'elle lui a versé en excédents d'importations depuis le mois d'octobre 1914.

L'une des leçons de cette guerre, où la victoire nous sera assurée par la vigueur de notre effort industriel presque autant que par la vaillance de nos soldats, c'est qu'à l'avenir il ne devra pas être de défense stratégique qui soit sans rapports avec les conditions économiques de la lutte. Un stratège doublé d'un économiste aurait peut-être entouré d'une protection particulière ces villes du Nord qui comptent parmi les plus riches et dont l'occupation nous a momentanément privés de centres prospères nous privant en même temps de leur houille, de leur acier, de leurs laines, de leurs tissus.

A l'heure actuelle un chef ne peut pas continuer à méconnaître les conditions de la lutte que nous menons. Pour les onze premiers mois de 1915, l'excédent de nos importations sur nos exportations, a été au total de 4 milliards 437 millions ; depuis le commencement de la guerre il a été de 6 milliards. De là sont nés tous les problèmes qui ont attiré l'attention sur les paiements à l'étranger, les pertes au change, les appels d'or. Il faut que ces difficultés si vaillamment surmontées cessent de limiter notre effort, et, pour cela, il faut rendre à la vie civile pour le travail qui nous dispensera d'acheter au dehors et non pas seulement pour le travail de l'usine les hommes que la caserne retient encore et qui n'y font pas œuvre indispensable.

Au lieu de cela, quel programme paraissait-on récemment envisager ?

A ces auxiliaires mobilisés que leur nombre excessif maintenait parfois dans l'oisiveté, on fait passer visite sur visite. Celles que la loi du 17 août 1915 (loi Dalbiez) avait prévues, n'étaient-elles donc pas suffisantes et n'offraient-elles pas toutes les garanties désirables ? Non, sans doute, ont pensé les militaires, puis-que un peu partout en France, dans la 13^e région notamment, ces visites sont organisées chaque mois sous le couvert... de l'article 237 du règlement du service intérieur !

Espère-t-on par ces mesures fortifier la puissance offensive de notre armée en incorporant dans ses rangs des demi-soldats que leurs défauts physiques rendent à peu près impropres à un service véritablement utile, à une collaboration véritablement efficace ? Je ne le pense pas.

On multiplie, sans profit et non sans perte de temps, les visites médicales ; on

se refuse à rendre à la vie civile ceux qui se trouvent en surcroît à la caserne.

Ce faisant, il est à peine besoin de faire ressortir qu'on viole la loi même sous quelque artifice que l'on dissimule la mesure prise, car elle a voulu assurer après une juste discrimination une stabilité d'état qu'impliquent les nécessités mêmes de la vie économique ; ce faisant, on dérobe à l'activité productive une foule d'hommes qui restent des non-valeurs militaires.

Il faut à ce pays une autre politique. Voyez l'Angleterre ! Elle sait que la durée de cette guerre impose le maintien de son grand essor économique, le renouvellement de ses richesses, et qu'importe que cette guerre coûte cher si elle ne lui soustrait qu'une part de son revenu ; aussi avec quelle précaution ne touche-t-elle pas à son réservoir d'hommes.

« Ménageons nos réserves d'hommes », s'écrie mon collègue et ami Charles Humbert, et avec quelle raison ! Qui, ménageons-les, et non seulement pour alimenter, comme il le réclame, en canons et en munitions l'armée combattante, mais pour alimenter en ressources, pour alimenter à moindre prix la population civile, pour maintenir un revenu au pays et lui permettre de ne pas dissiper le Trésor de son épargne. Espérons que le ministre de la Guerre entendra notre appel.

Henry PATÉ.
Député de Paris.
Rapporteur de la commission de l'Armée.

A chacun son point de vue



DESSIN DE LUC CYL

— Je connais une marraine qui a deux cent cinquante filleuls.
— Ça fait combien de dragées ?

La Suède veut garder la neutralité

Stockholm, 25 Janvier. — On a beaucoup remarqué le soin avec lequel le président du Conseil des ministres suédois dans son discours au Riksdag s'est efforcé de justifier le maintien de la neutralité suédoise de la part de la Suède. « Il est incontestable, a-t-il dit, que nous aurions pu bénéficier provisionnellement de certains avantages, particulièrement pour notre vie industrielle et commerciale, si nous avions été moins scrupuleux en ce qui concerne l'observation d'une neutralité absolument impartiale. Mais ces avantages n'auraient eu qu'un temps ».

« D'autres puissances neutres ont constaté aussi à leurs dépens que leurs concessions ont seulement provoqué des exigences nouvelles. En entrant dans la voie des concessions, on s'éloigne forcément de plus en plus de la neutralité réelle ».

En résumé, d'ailleurs, et bien que nous ayons, comme je l'ai déjà dit, renoncé, dans l'intérêt de notre neutralité et de notre indépendance, à certains profits temporaires, le résultat de notre attitude pour notre vie industrielle ne s'est pas en somme affirmé pire que pour les autres pays neutres. C'est plutôt le contraire qui s'est produit ».

Les Boches cambriolent le domicile à Ixelles de M. Vandervelde

(De notre correspondant particulier)

Le Havre, 25 Janvier. — Les Boches ne pardonnent pas au ministre Vandervelde, qui est en la suite, président du bureau socialiste international, d'avoir pris position contre l'Internationale. Au point de vue des rapports des socialistes avec les « Kammerades » Allemands.

Voici qu'on apprend qu'ils ont fait une perquisition à son domicile, rue Vilain XIV, à Ixelles-les-Bruxelles.

L'hôtel fut fouillé du haut en bas. Tous les meubles, petits et grands, modestes et somptueux, furent l'objet d'une visite étroite. Ils étaient fermés à clé, on les fractura sans vergogne. Un petit coffret de famille, appartenant à Mme Lalla Vandervelde eut à son tour le contact des pinces monseigneur. Il renfermait des bijoux de prix, mais chose extraordinaire ils ne furent pas dérobés.

Que cherchaient les Boches ? Il paraît qu'ils espéraient trouver des documents au sujet de l'Internationale et du gouvernement belge. Leurs recherches, à ce point de vue, ont été vaines et ils ont quitté l'hôtel, furieux de n'avoir rien découvert qui fût de nature à leur permettre de frapper encore des Belges restés au pays.

Communiqués officiels

(54^e jour de Guerre) 3 heures soir.

EN BELGIQUE, au cours de la nuit, les deux artilleries ont continué à se montrer actives dans la région de Nieupoort. DE NOUVEAUX DÉTAILS CONFIRMENT QUE L'ATTAQUE ENNEMIE TENTÉE HIER VERS L'EMBOUCHURE DE L'YSER A ÉTÉ DISLOQUÉE PAR NOS TIRS D'ARTILLERIE.

Les Allemands n'ont pu déboucher, sauf sur un point où quelques groupes parvinrent à pénétrer dans notre tranchée avancée. Ils en ont été chassés aussitôt après une lutte très vive à coups de grenades qui leur a causé des pertes sensibles.

EN ARTOIS, L'ACTION DIRIGÉE HIER PAR L'ENNEMI CONTRE NOS POSITIONS A L'EST DE NEUVILLE-SAINT-VAAST ET QUI AVAIT COMPLÈTEMENT ÉCHOUÉ A ÉTÉ REPRIS PAR LUI EN FIN DE JOURNÉE AVEC PLUS D'AMPLEUR. Après une nouvelle série d'explosions de mines, accompagnées d'un très violent bombardement, les Allemands ont lancé une attaque sur un front de quinze cents mètres environ, dans l'angle formé par la route d'Arras à Lens et la route de Neuville-Saint-Vaast à Thélus. L'ENNEMI A ÉTÉ REJETÉ DANS SES LIGNES PAR NOTRE FEU.

En deux points, où notre tranchée de tir avait été bouleversée par les explosions, il a pu occuper les entonnoirs dont la plupart lui ont été repris presque aussitôt.

DANS LES VOSGES, nous avons effectué un bombardement efficace sur les ouvrages ennemis du Ban-de-Sapt.



11 heures soir.

EN BELGIQUE, au sud-est de Boesinghe, notre artillerie, de concert avec l'artillerie britannique, a exécuté un VIOLENT BOMBARDEMENT DES OUVRAGES ENNEMIS QUI ONT SUBI DES DÉGÂTS SÉRIEUX.

Ce matin, DEUX AVIONS ALLEMANDS ONT JÉTÉ UNE QUINZAINE DE BOMBES SUR DUNKERQUE ET SA BANLIEUE. CINQ PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES ET TROIS BLESSÉES.

EN ARTOIS, la canonnade a été très vive à l'est de Neuville et dans la région de Wally, où NOTRE TIR A RÉDUIT AU SILENCE PLUSIEURS BATTERIES ENNEMIES.

AU NORD DE L'AISNE, nous avons dispersé un important convoi ennemi dans la région de Craonne.

Une batterie lourde allemande qui tentait de battre le pont de BERRY-AU-BAC a été endommagée par un tir de nos pièces de gros calibre.

SUR LES HAUTS DE MEUSE, dans le secteur de Mouilly, un petit détachement ennemi qui tentait de s'approcher de nos lignes après un assez vif bombardement a été dispersé aisément par notre feu.

DANS LES VOSGES, tirs efficaces de notre artillerie sur les positions ennemies de Muhlbach, Stossviller et les casernes du Rain-de-Chênes.

L'offensive allemande sur les fronts de Belgique et d'Artois

L'offensive dirigée par les Allemands contre nos positions de Belgique et d'Artois est regardée par plusieurs critiques militaires comme une simple démonstration, parce que les assauts n'ont pas été donnés jusqu'ici par de très grandes masses d'infanterie. Je ne partage pas tout à fait cette manière de voir, et je pense qu'il y a là plus qu'une démonstration.

La préparation par les explosions de mines et par le canon a été très énergique entre Neuville-Saint-Vaast et Thélus ; elle a eu tout à fait le caractère des attaques réelles, puisque la dépense de projectiles faite par l'ennemi a été assez considérable pour nous obliger à évacuer nos tranchées de première ligne et celles de soutien, où l'infanterie allemande a pu pénétrer avant notre contre-attaque. Le communiqué de dimanche soir mentionnait que nos tirs de barrage et le feu de nos mitrailleuses avaient fait subir aux Allemands des pertes considérables. J'en conclus que si l'assaut d'infanterie n'a pas mis en ligne de leur côté autant de monde qu'on pouvait s'y attendre, c'est que nos tirs de barrage ne l'ont pas permis. Depuis, les combats à la grenade, ainsi que la fusillade, n'ont pas cessé sur cette partie du front, et le communiqué d'hier nous dit encore que l'attaque repoussée a été reprise par l'ennemi avec plus d'ampleur, à la suite d'une nouvelle et très intense préparation.

Aux dernières nouvelles, l'échec de cette dernière attaque est aussi complet que celui de la précédente. On ne fait guère un pareil effort, en risquant des pertes sérieuses, pour effectuer une simple démonstration.

Nous savons aujourd'hui, en outre, que le secteur de Neuville-Saint-Vaast n'est pas le seul visé et que l'affaire prend beaucoup plus d'extension. Deux autres attaques aussi vives ont été menées contre notre front de Belgique, l'une dans la région de Nieupoort, pour la préparation de laquelle il n'a pas été dépensé moins de 20.000 obus ; et si l'infanterie allemande n'a pas pu franchir ce secteur, c'est nullement parce qu'elle n'y pouvait consacrer que des effectifs insuffisants, mais bien, là aussi, parce que les masses préparées pour l'assaut ont été disloquées par le tir de nos canons ; le communiqué le dit nettement. Là encore, l'échec a été absolu.

L'autre attaque du front de Belgique avait pour objectif les ponts de Boesinghe et se développait sur trois points : vers Steenstraete, vers l'écluse d'Het-Sas, et enfin vers Boesinghe même. Nulle part l'ennemi n'a pu franchir notre première ligne de défense sur le canal ; et d'ailleurs, si certains éléments avaient réussi à passer le canal, ils y auraient ensuite été culbutés. A l'heure actuelle les communiqués, on a l'impression que cette dernière entreprise était plutôt accessoire. Peut-être celle-là mérite-t-elle la qualification de démonstration, combinée avec le grand effort tenté vers l'embouchure de l'Yser.

Une seule chose surprend un peu, c'est qu'il ne se soit rien passé conjointement sur le front anglais. A mon sens, la bataille n'est pas finie, bien que les résultats obtenus par l'ennemi ne soient guère de nature à l'encourager.

Général BERTHAUT.

Le butin des Autrichiens à Scutari

Ils disent avoir pris 12 canons et 500 fusils

Genève, 25 Janvier. — Des dépêches de Vienne annoncent que l'armée autrichienne se serait emparée à Scutari, de douze canons, de 500 fusils et de deux mitrailleuses. Les journaux autrichiens qui, jusqu'à ce jour, s'obstinaient à contester ou à nier la rupture des pourparlers de paix avec le Monténégro déclarent maintenant que « le roi a abandonné son armée ».

« On ne peut encore indiquer avec certitude, ajoutent-ils, dans quelles mains se trouve en ce moment la puissance gouvernementale effective, mais cela est sans aucune importance en ce qui concerne les résultats de la campagne ».

La chute de Scutari impressionne les Italiens et les incite à agir

(De notre correspondant particulier)

Rome, 25 Janvier. — La nouvelle de la chute de Scutari a produit dans les milieux politiques de la capitale une impression de surprise, personne ne croyant à une occupation si rapide de la ville de la part des Autrichiens. On manque de détails sur l'événement ; on ignore si la ville capitula ou tenta de résister.

M. Sonnino a eu une longue conférence avec le roi très probablement au sujet des événements du Monténégro. On ne doit pas exclure que quelques actes de représailles contre l'occupation de Scutari soient à la veille d'être accomplis par les Italiens.

Le roi Nicolas apprend l'événement

(De notre correspondant particulier)

Lyon, 25 Janvier. — Le roi Nicolas, encore brisé par les fatigues d'un voyage de plus de 30 heures, a dû s'arrêter, cet après-midi, mais il n'a pas voulu se reposer sans paraître au balcon de l'hôtel où il a été acclamé par la foule.

Lorsque nous nous sommes présentés à l'hôtel où il est descendu, le roi s'est informé des nouvelles de son infortuné pays. Sur notre réponse qu'une dépêche annonçait la prise de Scutari, le roi émit un doute, ajoutant que cette ville, fortifiée, cela n'indiquerait en rien sur les événements futurs.

Pendant que le souverain repassait le prince Danilo et la princesse Milica se rendirent en automobile, à l'île Barbe et à Monplaisir, visiter deux villas, dont la première est offerte par la municipalité. Cette magnifique propriété, que l'on dit avoir été bâtie pour la Pompadour, couvre dix hectares. En partie boisée, elle fut pendant un siècle la demeure de plaisance des princes et rois de Serbie.

Les soldats de la garde royale, en substance au dépôt du 17^e d'infanterie, ont de suite fait connaissance avec nos « poilus », avec lesquels ils font popote. Ce soir, après la soupe, les soldats français ont fraternisé avec les Monténégrins et sont sortis en ville où ces derniers, en leur pittoresque costume aux voyantes couleurs avec leurs ceintures rouges bordées de pistolets, captaient tous les regards.

Ils se sont acharnés contre les souverains de Monténégro

(De notre correspondant particulier)

Londres, 25 Janvier. — On mande de Rome qu'au moment du départ du roi et de la reine de Monténégro, des avions ennemis ont survolé Podgoritz et Saint-Jean-de-Médina et ont lancé des bombes. Comme les Monténégrins ne possèdent aucun canon pour se défendre, les avions ennemis descendirent si bas qu'ils purent même se servir de leurs mitrailleuses contre le cortège royal.

Des sous-marins ennemis essayèrent également d'attaquer le contre-torpilleur qui transportait le roi et la reine du Monténégro, à sa sortie de Saint-Jean-de-Médina et jusqu'au moment où les bâtiments italiens arrivèrent à la rescousse.

Mort de M. Theotokis

C'est un germanophile qui disparaît

Athènes, 25 Janvier. — On annonce la mort, à l'âge de 75 ans, de M. Theotokis, ministre de l'Economie nationale.

La disposition de cet homme d'Etat privé le Cabinet Skouloudis d'un de ses membres les plus importants. M. Theotokis, député de Corfou, était un vétéran de l'ancienne politique grecque. A plusieurs reprises il avait été président du Conseil. Il jouissait d'un prestige considérable dans tout le pays jusqu'à la révolution de 1909, qui avait écarté du pouvoir tous les anciens partis.

Au Parlement, il comptait environ quarante partisans. Son autorité, néanmoins, était très grande. Il était considéré, avec M. Venizelos, comme le premier orateur du Parlement.

M. Theotokis était le conseiller préféré du roi Constantin et ses tendances germanophiles étaient connues de tous. — B.

Les trois présidents au front de l'Est

Le Président de la République, MM. Antonin Dubost, président du Sénat, et Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, ont quitté Paris samedi soir, pour se rendre dans les Vosges. Ils ont visité dimanche et lundi les troupes de l'armée de l'Est, et se sont arrêtés dans plusieurs communes alsaciennes dont la population leur a fait un chaleureux accueil : ils sont revenus par Belfort et sont rentrés à Paris hier matin.

Avec nos braves d'Orient

(De notre envoyé spécial)

Topsin, 25 Janvier 1916. — Il faisait pleine nuit. Le train stoppa devant un champ, nous déposâ et repartit. Nous nous trouvâmes au pied du kilomètre 31, le long du Vardar.

Autrefois ce train conduisait à Nisch, à Sofia, en Russie. Il va continuer sa route pendant une demi-heure, puis il s'arrêtera. Les choses font aussi la guerre, elles ont leurs ennemis et ne dépassent pas leur front.

Il faisait froid. Nous longeâmes un marécage d'où sortaient des roseaux et nous sentions, quoiqu'elle ne fût pas encore débarrassée de la nuit, que la campagne qui s'étendait devant nous était immense.

Après avoir marché longtemps nous arrivâmes devant un de ces petits monticules que dans les communiqués de bataille on dénomme piton. On a vu de ces bosses de terre, de tous temps inconnues, devenir subitement illustres. Serez-vous le sort de celle-ci ?

Nous gravissions les cinquante marches que la pioche vient de faire dans l'un de ses flancs et nous atteignons son sommet.

Le jour va se lever sur la plaine que la France a choisie pour livrer ses lointains combats.

Les bords de l'horizon commencent à devenir roses et bleus ; voici le Vardar, voici, en face, un gigantesque tumulus, tombeau de titan qui jadis batta en Macédoine, voici les champs nus de cette terre maudite qui n'a jamais été labourée que par les canons. Le jour se lève, Salut, Français, que cette aurore va prendre si loin de votre patrie ! Avant cette guerre vous n'aviez peut-être pas fait autre chose que le tour de votre clocher et ce matin, tout naturellement, vous vous réveillez sur la terre d'Alexandre.

Tout autour ils sortent de leur tente. Dans les vastes champs de l'Europe ancienne, ils marchent. Ils n'ont ni fusil, ni baïonnette. Ce sera pour demain, ils ont des pioches et des pelles, ils vont construire la forteresse avant de la défendre.

Et au pied de ce piton, les voilà qui montent des madriers, les voilà qui, sur une crête, paraissent plus grande que nature, avancent, leurs instruments sur l'épaule, les voilà qui déroulent des fils de fer avec le même calme que s'il s'agissait pour eux de clôturer leur jardin, et voilà que, sans être épatés, comme ils le seraient au pied de leur maison dans la Seine, le Rhône et la Loire, ils se lavent dans le Vardar !

Leur vie de travail

Je m'en vais au milieu d'eux. Il est sept heures du matin. Il y a vingt jours, ils étaient à cent kilomètres d'ici, ils rêvaient de guerre sans tranchées, de capitales ouvertes, de marches de légende sous des soleils d'Orient, maintenant ils creusent des trous.

Et ils creusent des trous en sachant ce qu'ils font. Cette trêve de vingt jours ne les a pas aveuglés. Ils n'ont pas perdu le fil de l'histoire qu'ils doivent au monde conter jusqu'au bout. Ils savent qui est là, qu'ils vont avoir à tirer des coups de fusil, à charger à la baïonnette, à recevoir des obus, à vaincre pour la France, et placidement ils regardent ce paysage et en blaguant ils traient leurs boyaux.

Et ce sont à cet endroit des hommes du département du Nord, deux fois exilés. Non seulement ils sont en Macédoine, mais depuis dix-sept mois ils n'ont pas de nouvelles de leur mère, de leur femme, de leurs enfants et ceux qui n'ont ni mère, ni femme, ni enfants, des souvenirs qu'ils ont laissés. « Ben oui, disent-ils, on a essayé par tous les moyens, par Genève, par la Hollande, ça n'a pas réussi, on est sans nouvelles ».

Ils n'en ont pas pour cela le dos plié, ni les yeux abattus. Cependant d'être depuis dix-sept mois sans nouvelles de rien et venir planter des piquets de fer dans les Balkans, c'est peut-être une peine qui en temps normal aurait suffi à des bagnards. « Mais si ce n'était pas dur, dit un Lillois à son copain, c'est que ce serait pas la guerre ».

Le commandant de ces hommes est en plein soleil, sa croix d'honneur et sa croix de guerre bien collées sur la poitrine, il était en train de dire : « Ça c'est mes lascars », quand en voyant passer un homme devant lui, se donnant un grand coup de plat de main sur le front, il s'écrie en l'appelant : « Ah ! pauvre gars ! Ah ! brave gars ! Je t'ai oublié ! » Ce pauvre gars, d'une main maintenait une planche sur son épaule, de l'autre, saluait son chef. « Ah ! le pauvre gars, reprit le commandant, il a mérité la croix de guerre, je la lui avais promise, je l'ai oublié ».

Pendant toute la trêve il m'a remplacé un officier, il servait de liaison entre mes compagnies, il allait à l'un, il allait à l'autre sous le feu et il revenait en me disant des choses intelligentes. Je l'ai oublié !

Le pauvre gars avait toujours ses deux mains occupées par la planche et par le salut, le commandant lui dit : « Ça va bien » et le pauvre gars, avec son fardeau s'en alla philosophiquement, il avait l'air de penser : « Avoir mérité la croix de guerre et ne pas l'avoir, qu'est-ce que cela peut bien faire dans tout ça ? chambardement ! »

La guerre a donné à chaque homme le sens de la fatalité. Elle lui en a donné



La réception du roi de Monténégro à Lyon
(Au milieu, le roi ayant à sa droite M. Rault, préfet du Rhône, et à sa gauche, le général d'Amade ; au second plan, M. Herriot, sénateur, maire de Lyon.)

né aussi la figure. Selon les tempéraments les uns le portent avec un sourire, les autres avec un air de rêve, les autres avec impassibilité, les autres avec lassitude, aucun avec angoisse.

Cherchez de l'angoisse dans ces champs maudits d'Orient, où pourtant nos soldats auraient des droits au vague à l'âme, vous n'en trouverez pas. L'angoisse, c'est en France qu'on l'a pour eux, ici elle est absente.

Que font-ils en attendant de recommencer le combat sanglant, nos soldats de l'armée lointaine ?

Ils donnent une ligne gracieuse à leurs tranchées — la force aura beau faire, elle ne les contentera jamais seule l'esprit gaulois, il y faudra aussi l'élégance — ils mangent avec bonne humeur le « singe » qu'ils ne cessent d'insulter, ils se lancent des coups de poing, s'appellent par des noms pittoresques, rêvent sur une lettre, mais vous ne les surprenez pas regardant anxieusement par-dessus les réseaux de fils de fer, par-dessus le Vardar, plongeant dans cette plaine dont la destinée est d'être saignée et se demandant : « Quand viendront-ils ? Que va-t-il arriver ? » Ils viendront quand ils viendront, il arrivera ce qui arrivera.

Albert LONDRES.

En l'honneur de la Serbie

Le Président de la République assistera, demain jeudi, jour de la fête nationale de Saint-Sava, fondateur des écoles serbes, à la manifestation qui aura lieu à 2 h. 1/2, à la Sorbonne, pour la glorification de l'héroïque Serbie.

A cette cérémonie, que présidera M. Louis Barthou, des orateurs, représentant les nations alliées, y prendront la parole. Ce sont :

MM. Vesitch, ministre de Serbie à Paris, et Stanovitch, recteur de l'Université de Belgrade, pour la Serbie ; M. Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, pour la Russie ; Sir Thomas Barclay, pour l'Angleterre ; M. le docteur Schiotta, professeur à l'Université impériale de Tokio, pour le Japon ; M. Emile Brunet, ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, député de Charleroi, pour la Belgique ; MM. Jean Richelin, Ernest Denis et Fernand Laudet, pour la France.

Après l'exécution des hymnes nationaux, la Marche héroïque, de Saint-Sava ; les Tombeaux glorieux, poème serbe de Jovan Jovanovitch ; le Chant du Départ, etc...

Les invitations sont signées par les sept présidents des associations alliées : MM. Bertin (France-Japon), Rautour (France-Angleterre), S. Pichon (France-Italie), Steeg et Jean Dupuy (France-Belgique), Ernest Denis et Haumont (France-Russie-Serbie), et par les six secrétaires perpétuels des cinq académies de l'Institut de France.

L'affection de ses auxiliaires

MM. Vallière, Mistral et plus de cent cinquante de leurs collègues ont déposé, hier, à la Chambre, le projet de résolution suivant :

« Dans le but de mieux assurer la défense du pays, en maintenant son activité économique, la Chambre qui, par le vote de la loi du 17 août 1915, a voulu placer, après la durée de la guerre, chaque citoyen là où il devait être le plus utile :

« Invite le gouvernement à ne convoquer qu'au fur et à mesure des besoins les hommes appartenant aux services auxiliaires et à donner à ceux-ci, dès leur incorporation, l'affection qui permettra le meilleur emploi de leurs facultés ».

Le Chamberlain demande en outre que les auxiliaires déjà appelés ne soient plus soumis périodiquement à des visites d'ensemble qui ont plutôt pour conséquence une désorganisation des services administratifs de la guerre, qu'un avantage quelconque au point de vue du recrutement des hommes après le combat ».

Informations Politiques

Le contrôle des ports du Havre et de Rouen. — La deuxième sous-commission de l'armée réunie sous la présidence de M. Eugène Trelat, après avoir entendu M. Treignier sur l'approvisionnement en matières premières des usines et établissements travaillant pour la défense nationale, a désigné deux de ses membres, MM. Seydoux et Mignot-Bozériat, pour aller au Havre et à Rouen, afin de s'y rendre compte des conditions dans lesquelles s'effectuent le déchargement et le transport du matériel et du charbon.

Demande d'interpellation. — M. Jobert, député de l'Yonne, vient d'aviser le ministre de la Guerre de son intention d'interpeller sur l'exercice du contrôle militaire dans l'usine d'Auxerre.

Le contrôle parlementaire. — La commission sénatoriale de l'armée, réunie sous la présidence de M. Clemenceau, a entendu une communication de M. Paul Doumer au nom de la sous-commission des affaires militaires. M. Henry Chéron, au nom de la même sous-commission, a donné lecture d'un rapport sur l'exercice du droit de contrôle de la commission de l'armée. Le texte et les conclusions de ce rapport ont été adoptés à l'unanimité et seront transmis au gouvernement dont l'attention a été demandée pour une prochaine séance.

Sainte Russie

DEUXIÈME PARTIE
LA DAME BLANCHE
XI (Suite)
La bagne

— Où est-elle ? Quelle venue ! Envoyez-la-moi ! cria Fraumil.

— Je vais essayer, patron ! promit le sergent.

Un quart d'heure après, Rudolf se reparessait devant Fraumil, et posait ses conditions :

— De l'argent ? Non. Mes appointements me suffisent et je ne veux pas commettre la faute qui vous ferait passer aux gémonies, j'étais méchant. Ce que je veux ? Vous auriez dû le comprendre, quand je vous ai apporté ma démission : c'est la mise en liberté du Français que je veux.

Fraumil se dressa d'un bond :

— Non ! Décidément vous êtes folle !

Puis, dans un ricanement :

— Je le disais bien ! C'est le coup de foudre ! Vous vous êtes amourachée de votre victime !

— Voilà quelque chose qui ne vous regarde pas ! observa Rudolf. Qui ou non, voulez-vous faire ce que je vous demande ? Toute la question est là et j'attends votre réponse...

— Herr Fraumil, dit haut se débattre et crier encore à la folie, il en va passer par ce qu'exigeait la fausse institutrice qui, d'...

Garfunkel, Lombard et C^{ie}

La semaine prochaine l'instruction sera close

Les renseignements touchant l'existence aventureuse de Georges Itzka Garfunkel depuis l'âge de huit ans, époque à laquelle il vint à Paris avec ses parents, le père, petit horloger miséreux, et la mère, ménagère sans ressources, le capitaine-rapporteur, M. Bouchardon, les a recueillis et les a consignés au cours de sa longue enquête.

Il était intéressant pour l'information de posséder sur ce chapitre les dires mêmes de l'inculpé. C'est ce qu'a fait l'escroc-aventurier hier, pendant trois heures que l'a tenu dans son cabinet l'officier rapporteur.

Garfunkel a retracé ce qu'il a été sa vie, année par année jusqu'au jour où il a été arrêté à Genève. Naturellement, le complice des docteurs Lombard et Fortuné Laborde s'est présenté sous le jour le plus favorable et surtout a vanté ses connaissances scientifiques et surtout chimiques. On sait que son titre le plus certain il le puise dans le brevet que lui a délivré le docteur Lombard quand celui-ci dirigeait une pseudo-école de hautes études, rue de Cluny, où il préparait à tous les examens possibles et imaginables.

Le capitaine Bouchardon, quand il aura confronté Garfunkel avec quelques témoins et inculpés, avec qui il a été en relations et qu'il a aidés sans doute à faire hospitaliser, même réformer, obtiendra son enquête. Il espère se mettre à la rédaction de son rapport d'ensemble sur l'affaire les premiers jours de la semaine prochaine.

Le dossier ainsi complété et contenant tous les éléments d'accusation relevés à la charge des inculpés, qui sont au nombre de quarante, sera communiqué au gouverneur de Paris.

Cette transmission de pièces ne se fera pas d'ailleurs avant plusieurs semaines, la besogne matérielle étant considérable et la procédure des plus toulous.

Informations Militaires

La révision des ajournés et exemptés. — Voici le texte du projet de loi relatif à l'examen des ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917 et des exemptés des classes 1915, 1916 et 1917 :

« Les ajournés et les exemptés des classes 1913 à 1917, ainsi que les exemptés des classes 1915 à 1917 seront convoqués devant les conseils de révision cantonnale aux dates fixées par le ministre de la Guerre. »

Les conseils de révision ne seront pas assistés d'un sous-intendant militaire.

En cas de nécessité absolue, le préfet pourra déléguer le sous-préfet pour présider, dans son arrondissement, les opérations du conseil de révision.

Les commissions médicales militaires et les commissions spéciales de réforme, prévues respectivement par l'article 10 de la loi du 7 août 1913 et par l'article 9, paragraphe 1^{er}, de la même loi, seront convoqués aux dates fixées par le ministre de la Guerre.

Les ajournés et les exemptés qui seront reconnus, à la suite de l'examen des conseils de révision, aptes au service militaire, seront appelés sous les drapeaux aux dates fixées par le ministre de la Guerre.

Ceux qui ne se rendront pas à la convocation seront considérés comme aptes au service armé.

ART. 3. — Les hommes qui seront ajournés par les conseils de révision visés à l'article premier de la présente loi seront soumis à un examen périodique devant les commissions spéciales de réforme ; cet examen aura lieu, en principe, tous les six mois.

Ceux d'entre eux qui ne se présenteront pas à un de ces examens périodiques seront considérés comme aptes au service armé et incorporés aussitôt.

Le contrôle dans les usines. — M. Jobert, député de l'Yonne, a avisé le ministre de la Guerre de son intention d'interpeller sur l'exercice du contrôle militaire dans l'usine d'Auxerre.

Le paquet du poilu. — M. Amland, président de la commission des P. T. T., a déposé hier, sur le bureau de la Chambre, avec ses collègues MM. Deshayes, Camille Picard et Gout, une proposition de loi tendant à accorder aux familles bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1914, ainsi que celles comptant, au moins quatre enfants vivants, la gratuité pour l'envoi par poste, une fois par mois, à chacun de leurs membres mobilisés (mari, père, fils ou frère), d'un paquet recommandant dont le poids ne devra pas excéder un kilogramme.

Les Morts Glorieuses

Le lieutenant René-André-Henri Dubreuil, du 1^{er} bataillon de chasseurs, qui avait été blessé le 11 novembre 1915, à Lombrèze, est tombé glorieusement à son poste, le 7 octobre, au bois en Hache.

Lieutenant-colonel Hennequin (Louis), breveté d'état-major, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, citations, auteur des ouvrages militaires couronnés par l'Académie française, parti en campagne commandant 31^e bataillon chasseurs à pied, lieutenant-colonel au 334^e commandant la 1^{re} brigade chasseurs alpins, tombé au champ d'honneur, en Alsace, le 12 janvier.

salut au sentimentalisme d'une Allemande rompue à toutes les roueries de son métier d'espionne, mais gardant au fond du cœur la petite fleur bleue des Gretchen d'autrefois, du temps où l'orgueil prussien n'avait pas encore transformé la révéuse Allemande en caverne de brigands.

Maintenant, le rescapé embrassait tendrement sa mère et lui répondait :

— Ne cherchez pas ! Que ce soit oeci ou cela qui m'ait sauvé, je suis là et c'est fini pour toi de trembler, et je te demande pardon de l'avoir donné ces noires inquiétudes.

— Tout est oublié, mon petit Robert ! C'est à moi de demander pardon... Je m'étais figuré des choses... J'accusais des innocentes...

La mère consolée regretta déjà ce qu'elle avait fait entendre à l'envoyée de la nourriture, et, sincère, elle n'en cachait rien à son fils :

— Je te voyais tombé là-bas, en Russie, victime des mystères que tu sais, et j'en voulais mortellement à ta nourrice, à maman Crépon et à la mort surtout, au fantôme au papillon de cimetière... C'est fini ! C'est fini ! J'avais tort de les accuser...

Lanjellus sourit, se disant intérieurement :

— Pauvre maman ! que j'ai donc bien fait de ne pas te révéler le fond de mon aventure.

Et il répondit :

— Oui, oui, tu avais tort, mais c'est l'angoisse qui te rendait injuste.

Puis il refoula les confidences qu'il avait aux lèvres, s'interdisant de parler du père, parce qu'il ne pouvait pas lâcher le secret confié à son honneur, et même des enfants, parce que ces confidences étaient encore grosses d'inquiétudes pour l'avenir.

LA CHAMBRE voulait mater la Censure

Mais M. Briand plaide et on ne fit rien...

Le débat sur la censure est terminé à la Chambre. On sait sur quel il portait. Peut-on, alors que l'ennemi est toujours aux portes, laisser libre carrière aux dires des uns, aux critiques des autres ? Là-dessus point de doute. Mais l'application ? M. Briand, qui défendit le principe, laisse bien entendre qu'il pensait comme tout le monde et qu'Anastase était toujours une personne aussi fantasque qu'ignorante.

Mais, a affirmé M. Briand, on va remédier à cela. Les censeurs recevront tous, à la même heure, le même mot d'ordre et les consignes ne changeront point selon les régions, les villes ou les bourgades...

Tout d'abord, M. Aristide Briand écarta le plus gros argument adverse : le principe, l'immortel principe de liberté invoqué par tous les orateurs de vendredi dernier. Sa formule fut élégante : il pria la Chambre de se s'éclairer de cette pensée que nous sommes en temps de guerre... Quel est le but unique de toute la nation ? La Victoire. Evidemment, s'il est un pays digne de la liberté et de la vérité c'est bien celui-ci, car il n'en est pas de plus noble, mais...

M. Aristide Briand. — Nous y voici ! (Rires.)

M. Aristide Briand. — Mais il faut s'entendre sur les mots. Tout le monde admet le contrôle des informations militaires et diplomatiques. On est le « critérium ». Elle information de ce genre sera publiée parce qu'elle inspirera un article de dissertation ou de polémique ?

Des articles de politique pure ? On n'en a pas supprimé un seul. M. Briand l'affirma. Mais la Chambre protesta. Le président du Conseil n'insista d'ailleurs pas sur ce terrain dangereux. Il revint au pays.

Nous voulons, pour assurer le salut de la France, qu'elle puisse lutter à armes égales contre nos ennemis. Dans la guerre il n'y a pas seulement des canons, des fusils, il y a aussi la tenue morale. La munition principale, c'est le calme, le sang-froid.

— Voyez ce qui se passe sur le front ! Là, c'est le silence. Les hommes qui s'y trouvent ont l'amour de leur famille, de leur idéal, de leur patrie. On leur dit que la vie de la nation l'emporte sur tout cela et, immédiatement, ces hommes ont fait silence, pour se battre mieux. (Vifs applaudissements.)

Et les simples citoyens ? N'auraient-ils pas bien des choses à dire ? S'ils se taisent, c'est parce qu'ils comprennent que le temps est à l'action et non aux querelles.

La presse ? Elle a réclamé elle-même la censure.

M. Paul Meunier. — Pas la vôtre, pas celle de M. Viviani (Mouvement.)

M. Briand. — Je vous répondrai que la censure ne vaut que ce que vaut l'homme qui l'exerce : si c'est l'arbitraire au lieu de la justice, tant pis ! Mais nous n'en sommes pas là.

Ce dont la presse française peut se plaindre, c'est d'un peu d'indifférence. On y a l'habitude. Mais quel gouvernement oserait donner toute licence aux polémistes ?

Et ici M. Briand attaque. Que lui veut-on avec la liberté de la presse, la liberté sans limites, alors que des lettres nombreuses, — très nombreuses même, — lui parviennent, protestant contre les écarts de certains ?

Pourquoi, demandez-vous, m'écriant, qu'on vienne nous démolir quand notre cœur est ennobli à la pensée de ceux qui se battent ?

Et puis il y a l'ennemi qui répand par ses auxiliaires de l'intérieur, mille et mille bruits alarmants. Faut-il laisser ces bruits se propager ?

— Les Allemands, dit M. Briand, rôdent autour de nous, cherchant à coups de canon une fissure qu'ils ne trouvent pas... Quelle victoire pour eux s'ils enlèvent notre moral ! Nos soldats gardent la frontière. Nous montrons la garde devant le moral du pays !

Que propose-t-on ? La suppression de la censure ? Impossible. La censure légale de M. Paul Meunier, avec pouvoir limité, c'est-à-dire la censure qui ne pourrait ni saisir ni suspendre les journaux ? L'armée serait insuffisante et chaque jour brisée. Pourquoi pas le système actuel, un tant soit peu perfectionné ?

Comme M. Andrieux proteste, M. Briand rappelle le temps où son interrupteur était prêt de police.

Ce que l'on voudrait en somme ce serait la suppression de l'état de siège... M. Briand s'y refuse :

— Certains articles pourraient pénétrer dans les tranchées et venir troubler le moral de nos héros soldats. Cela, je n'y consentirai jamais ! (Applaudissements.)

Je ne puis pas laisser qu'une telle atteinte soit portée à l'autorité du gouvernement. Je supplie donc la Chambre de ne pas laisser affaiblir, entre nos mains, notre autorité indispensable.

Si vous le laissez, ce serait une stupéfaction dans le pays, un acte de désarmement que personne ne comprendrait. Et cela au nom de la liberté ! Mais, maintenant, notre autorité, c'est le meilleur moyen de la défendre. (Très bien ! très bien !)

Si nous n'obtenons pas la suppression de la censure, elle sera morte, pour nous et pour le monde ! (Vifs applaudissements unanimes et prolongés.)

Cette liberté, ne la laissez pas périr, ne laissez pas ébranler la confiance de cet admirable pays, et laissez au gouvernement tous les moyens qu'il a de l'assurer. Telles sont les paroles sur lesquelles le vote descendra de cette tribune. J'espère qu'elles ne vous trouveront pas insensibles. (Vifs applaudissements.)

Le président du Conseil proposa le renvoi pur et simple de la proposition Paul Meunier à la commission.

Et ce renvoi fut prononcé, par 349 voix contre 158, malgré une réplique de M. Louis Andrieux, en dépit des concessions faites par M. Paul Meunier qui essaya d'arracher à la censure le pouvoir de suspension.

Jeudi, les loyers.

Les bénéfices exceptionnels de guerre

La commission du budget, réunie sous la présidence de M. Klotz, a poursuivi la discussion du projet de loi sur les bénéfices de guerre. Elle a adopté l'article premier concernant les assujettis à la taxe, ainsi conçu :

« Il est institué une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels réalisés depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'au 31 décembre de l'année qui suivra celle de la cessation des hostilités ».

1^{er} Par toute personne et société exerçant ou ayant exercé à titre habituel ou à titre accidentel un ou plusieurs actes de commerce :

2^o Par toutes celles qui, sous une forme quelconque, prêtent ou ont prêté leur concours moyennant rémunération à la conclusion d'une convention ayant donné lieu à une opération commerciale ;

3^o Par les exploitants de mines et de toutes substances minérales.

Obsèques d'aviateurs

(De notre correspondant particulier)

Lyon, 25 Janvier. — Ce soir, ont eu lieu les funérailles du lieutenant aviateur Mourret et du pilote Durand, victimes de l'accident d'aviation survenu dimanche, sur l'aérodrome de Bron.

A la gare, au milieu d'une foule émue, le capitaine Lefort a adressé un suprême adieu à ces victimes du devoir.

PROPOS D'ACTUALITÉ Pour garder nos œuvres d'art

Les nombreuses — hélas ! trop nombreuses — successions ouvertes par la guerre entraîneront fatalement de nos biens nombreuses ventes mobilières. Dans ces ventes figureront, selon toutes probabilités, beaucoup d'œuvres d'art. Les Allemands nous en ont volé pas mal, mais il nous en reste, heureusement.

Or, il s'agit de garder celles-ci et d'empêcher qu'elles ne soient vendues à des acheteurs étrangers. Ce serait autant de perdu pour notre patrimoine artistique national.

Comment faire ?

Un député, M. Perreau-Pradier, demande qu'on prenne dès à présent une mesure législative et qu'on classe d'office les œuvres précieuses qui se trouvent en possession de particuliers et qu'il importe de ne point laisser sortir de France.

Ce serait, en effet, une utile précaution. La France est, parmi les nations d'Europe, une des plus riches en chefs-d'œuvre du passé ; mais aussi celle qui s'en laisse dépouiller le plus facilement.

Les Anglais ont volé à y a quelques années, des lois édictant des peines sévères contre quiconque tenterait d'exporter les objets de l'art national ; en Italie, non seulement l'exportation des objets d'art est interdite, mais le gouvernement a un droit de préemption sur toute œuvre mise en vente et qu'il juge digne d'enrichir les collections nationales.

Chez nous, aucune mesure de prévoyance. Nous nous sommes laissés jusqu'à présent dépouiller à plaisir. L'Amérique, qui n'a pas d'art ancien, s'approprie librement le nôtre. Par le seul port de Bordeaux, il sort en une année une moyenne de quinze cents caisses de sculptures et de fragments d'architecture destinées au Nouveau Monde.

Jugez par ce chiffre du nombre de chefs-d'œuvre du passé que l'Amérique nous a enlevés depuis quelques années et que nous ne reverrons plus.

On n'est étonné, comme le pense M. Perreau-Pradier, que cet exode de nos merveilleux biens n'ait pas été plus tôt arrêté par le fait des nombreuses ventes mobilières qui suivront l'ouverture des successions après la guerre.

Il faut donc agir sans retard. Sinon, notre patrimoine artistique sera en grand péril. C'est un dommage de plus qui viendra aggraver encore toutes les pertes causées par la guerre — et un dommage, cependant, que l'on pourrait éviter.

Jean Lecoq

LA VIE CHÈRE Les héros de l'air

Le prix du veau

Nous nous sommes fait l'écho de l'émotion que provoque la hausse sensible qui se manifeste sur le prix du veau. On a réjeté sur M. Méline la responsabilité de cet état de choses, parce que, dit-on, il a défendu d'abattre les veaux.

C'est une erreur absolue, nous a dit M. Labattut-Verdaud, président du Syndicat des mandataires à la viande ; cela prouve qu'on interprète très mal l'arrêté du ministre de l'Agriculture.

Par cet arrêté, M. Méline a invité les préfets à interdire dans leurs départements d'abattage des génisses ou des veaux lemmes. Toutefois, et ces petits animaux ne remplissent pas les conditions physiques exigées pour être élevés, il pourra être procédé à leur abattage. Les maîtres délinquants un certificat établissant la raison de cette dérogation à l'arrêté ministériel. Les bêtes ainsi abattues seront livrées à la boucherie.

Quant aux autres génisses, elles seront élevées en vue de la reproduction. Il était assez naturel qu'on réservât l'avenir.

D'ailleurs, ajoute M. Labattut-Verdaud, les veaux élevés pour la boucherie nous arrivent journellement. L'arrêté de M. Méline ne les vise pas. Cette viande a atteint ces derniers jours des prix assez élevés parce que les veaux commencent à être rares. La décision du ministre de l'Agriculture nous vaudra sans doute de ne pas connaître les mêmes prix à la prochaine campagne. C'est d'une sage prévoyance.

Une cérémonie émouvante à l'arrière du front Nord

Du front nord, 25 Janvier. — Le général X..., commandant le 1^{er} corps d'armée, a procédé avant-hier à la remise de médailles militaires aux aviateurs, qui se sont distingués le 10 janvier dernier en abattant dans le nord de la France deux avions allemands du type Fokker.

La cérémonie, émouvante de simplicité et de grandeur, s'est déroulée dans un champ à quelques kilomètres en arrière du front et à proximité de la petite ville de B..., le long de la route de D... à H....

Arrivé aux accents de la Marseillaise, jouée par la musique d'un régiment au repos, le général dans une courte et vibrante allocution, fit devant le front des troupes assemblées l'éloge des vaillants héros de l'air : le sergent pilote Treille de Grange, le capitaine pilote Padère, les marins-canonniers Baron et Fallier. Il dit la vaillance qu'ils ont de commun avec tous leurs frères d'armes, leur sang-froid, leur initiative et leur audace, puis les félicita au nom de toute l'armée française.

Après avoir donné lecture des brillantes citations accordées aux récompensés, le général X..., procéda à la remise des décorations avec le cérémonial habituel. Plusieurs de ces héros avaient d'ailleurs été précédemment l'objet de distinctions honorifiques ; c'est ainsi que le sergent de Grange, déjà reçu la croix de guerre, avec palme, citation à l'armée pour le motif suivant :

« Pilote du plus grand courage et du plus beau sang-froid. Le 22 septembre 1915, après avoir épuisé les munitions de sa mitrailleuse sur un avion ennemi à deux mitrailleuses, ne disposant plus que d'une carabine, est néanmoins revenu à la charge et a déterminé son adversaire à fuir. »

Au son avion atteint de sept balles, toutes à proximité de lui.

Un imposant défilé termina la cérémonie tandis que l'un de ces avions-canoniers avait triomphé des aéroplanes ennemis, venant en évolutant au-dessus des bataillons alignés, faire, en quelque sorte, participer à cette apothéose l'instrument de la victoire.

LES TRIBUNAUX

Le drame de la rue d'Hautpoul

Le drame passionnel qui se déroula le 15 avril 1915, rue d'Hautpoul, où un ouvrier marbrier, Ernest Bouilly, âgé de vingt-huit ans, fiancé à la fille de son patron, Mlle Olympe Peltier, tua celle-ci en lui tranchant la gorge avec un rasoir, a eu son épilogue hier devant la cour d'assises de la Seine.

Bouilly avait su plaire à la jeune fille, et des projets de mariage avaient été ébauchés, lorsque la guerre éclata. Bouilly fut mobilisé, puis réformé au commencement de l'année 1915. Les sentiments de la jeune fille, pendant ce laps de temps, s'étaient modifiés. L'égard de l'ouvrier de son père, elle lui signifia, le 13 avril dernier, une rupture définitive. C'est alors que Bouilly alla l'attendre sur le pont de la rue d'Hautpoul, et l'étranglant du bras gauche, lui bracha le cou avec son rasoir qu'il tenait ouvert dans la main droite. Elle tomba morte.

Pendant ce temps, le meurtrier se portait à la gorge deux coups très légers de son arme et se jetait par-dessus le pont, sur la voie du chemin de fer. Ses blessures ne furent pas graves.

Bouilly défendait M. René Bridan, a soutenu qu'ayant décidé de se suicider, il s'en était ouvert à la jeune fille qui avait voulu mourir avec lui ; c'est alors qu'il l'avait frappée. Cette version est démentie par tous les faits de la cause.

La famille s'était portée partie civile au procès par l'organe de M. Valabréque.

Le jury avait rapporté un verdict affirmatif avec admission de circonstances atténuantes. Bouilly a été condamné à douze ans de travaux forcés et à dix mille francs de dommages-intérêts envers la famille de la victime.

NOUVELLES JUDICIAIRES

L'italien Del Pazi, condamné à mort pour espionnage par le 3^e conseil de guerre de Paris, et dont le pourvoi devant le conseil de révision a été rejeté, la semaine dernière, a signé hier un nouveau pourvoi, mais cette fois devant la Cour de cassation.

LES PENSIONS des veuves de militaires morts par suite de maladie

M. Aristide Prat, député de Seine-et-Oise, propose l'amendement suivant à la loi des pensions militaires :

« Ajouter à l'art. 10 le paragraphe suivant :

« Le taux exceptionnel sera également étendu au cas où le décès aura été causé par une maladie contractée ou aggravée par suite des fatigues ou des dangers du service, sur le front des armées, pendant la période comprise entre le 2 août 1914 et la date fixée par un décret à intervenir après la cessation des hostilités. »

M. Prat motive ainsi son amendement :

« Les lois du 26 avril 1856 et du 20 juin 1878 ont créé pour les pensions accordées aux veuves des militaires un taux exceptionnel pour ceux qui le mari est mort de blessures de guerre. »

L'intention du législateur qui modifie la législation des pensions est d'adapter la loi aux conditions particulières de la guerre actuelle. Or, dans la guerre de tranchées il n'est pas équitable d'établir une distinction entre le soldat qui meurt frappé d'une balle ou d'un éclat d'obus et celui qui succombe à une maladie contractée sur le front. Tous deux ont rendu les mêmes services, se sont également exposés et méritent la même reconnaissance de la Nation, il est juste d'accorder à leurs veuves la même pension. »

Les Polius de demain, tel est le titre d'un nouveau journal du front, organe du 9^e bataillon du 31^e régiment d'infanterie. La gaieté et l'esprit y sont soulignés par des croquis amusants.

« Je les reverrai, et cette fois ils viendront avec moi, j'ai tout préparé là-bas en vue de ce jour de bonheur... »

Il était tout ému en écrivant, il voyait devant lui le fantôme blanc, il lisait les bénédictions dans les grands yeux noirs de la morte, et il éprouvait cette joie de l'amoureux parvenu à mettre des sourires dans les tristesses de l'aimée...

Amoureux ? Amoureux d'une ombre ? Lanjellus eût éclaté de rire si quelqu'un lui eût dit cela.

Avant terminé pour les enfants, il s'arrêta. Sa plume avait hésité au moment de parler du père.

« Pourvu ! dit-il, pour la morte le serment fait au colonel Giorgiovitch ? »

La conscience répondait : Non ! Et son cœur approuvait.

— Non ! Non ! Il serait cruel de lui révéler ce que le prince étouffait jusqu'au bout. Je ne peux pas commettre cette cruauté ! Ce que je peux, ce que je dois, c'est lui faire part de l'espoir que je rapporte : la princesse n'est pas morte ! Il reviendra lui aussi à Courcouraumont...

Il retrouvait soudain sa conviction : le prince était parmi les graciés de Sibirie, c'était à lui que le colonel Giorgiovitch avait tendu la main.

Lanjellus se remit à écrire ; mais dès le premier mot sa plume s'arrêta de nouveau. A songer à la grande joie de la morte, il s'était senti mal à l'aise, son visage s'était assombri.

Il voyait le fantôme blanc se jeter sur l'espoir qu'il lui versait là et n'avoir plus de pensées que pour celui qui fut son premier et unique amour...

— Et moi ? Et moi ?

(La suite à demain) PAUL SEGONZAC

DERNIÈRE HEURE

L'ACTION italienne en Albanie

(De notre correspondant particulier)

Rome, 25 janvier. — Les milieux politiques accordent une grande importance à l'inauguration de l'hôtel de Milan parce qu'elle a permis à l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, M. Stephen Pichon, d'affirmer à nouveau le réveil d'une amitié sincère entre la France et l'Italie, et à M. Barthou, ancien président du Conseil, de renouveler sa confiance dans la victoire.

Pour l'Italie, M. Barthou a trouvé la réponse attendue en exprimant la même conviction dans l'union fraternelle italo-française.

L'invasion inévitable du Monténégro, après la prise de Lovcen, préoccupe beaucoup l'opinion publique. Les forces italiennes vont se trouver en contact immédiat avec l'ennemi. Les troupes sont-elles suffisantes pour soutenir le choc des nombreuses armées adverses au Monténégro ? Les réserves de la France et de l'Italie ? Rien ne peut être dit sur les opérations militaires, mais je tiens de bonne source que tout a été prévu et qu'aucune surprise ne peut plus être possible.

320.000 ennemis menaçant Salonique

(De notre correspondant particulier)

Turin, 25 janvier. — On télégraphie d'Athènes à la Gazzetta del Popolo :

Les journaux grecs assurent que l'attaque contre Salonique serait plus proche qu'on ne le croit. On assure que les Austro-Allemands travaillent activement pour compléter le nouveau chemin de fer destiné à ravitailler leur armée, et en vue de commencer l'attaque. Les forces des ennemis se monteraient à 320.000 hommes avec trois canons de 420 arrivés par la voie du Danube. L'attaque devrait avoir lieu dans dix jours.

Un chef de brigands dine avec Guillaume II

Zurich, 25 janvier. — Parmi les invités au banquet qui fut offert au Kaiser à Nisch, se trouvait aussi le chef des bandes macédoniennes Prologoroff, qui a eu une large part dans les atrocités commises ces jours derniers dans ces régions.

On se rappelle à ce propos qu'il n'y a pas longtemps encore les journaux allemands déclaraient en termes violents les Comités et les « brigands » qui se trouvaient à la tête de ces bandes. — (La Stampa.)

Les députés grecs ajournent l'élection de leur bureau

(De notre correspondant particulier)

Athènes, 25 janvier. — Dans les milieux gouvernementaux on se montre affecté du peu d'empressement que les nouveaux députés ont mis à rejoindre leur poste. Ils ne sont pas encore assez nombreux pour procéder à l'élection du bureau, aussi se sont-ils ajournés sine die.

On voit ici, dans le dernier discours de M. Barthou, le geste d'une action plus énergique et mieux concertée entre Alliés.

Les origines de l'espion colonel de Wattenwyl

Genève, 25 janvier. — Parlant de l'affaire des colonels, la Liberté de Fribourg constate que les actes du colonel de Wattenwyl ne sont pas expliqués par les influences qu'il a subies.

Le père du colonel, de nationalité suisse a complètement élevé son fils, tandis que la mère, comtesse hongroise, n'a joué qu'un rôle effacé et est morte très tôt. Le père a servi en France comme officier et a laissé un livre très intéressant sur ses souvenirs d'Afrique.

Le frère du colonel de Wattenwyl s'est marié à Paris et les cousins très proches de l'accusé se trouvent actuellement dans l'armée française.

L'erreur est due à ce que plusieurs d'entre eux, Bernois de vieille roche, appartiennent actuellement aux armées allemandes.

Le colonel de Wattenwyl est décrit comme un officier médiocre ; au contraire, l'armée suisse ne possède guère d'officier supérieur plus intelligent et instruit que le colonel en question.

C'est un des côtés les plus douloureux de toute l'affaire qu'il s'agisse de deux officiers des plus capables.

Les attachés militaires en Suisse

Genève, 25 janvier. — La Gazette de Thurgovie annonce qu'à la suite de l'affaire des colonels, il a été pris une ordonnance suivant laquelle les attachés militaires étrangers accrédités à Berne ne seront désormais reçus pour les affaires militaires que par le général et le chef d'état-major.

M. Dubuis, juge d'instruction militaire, a terminé l'interrogatoire du colonel Egli ; il est difficile de fixer un terme à l'instruction mais elle se prolongera au moins jusqu'à la fin de la semaine.

LA GUERRE AÉRIENNE

Londres, 25 janvier. — (Communiqué de l'Amirauté.) — Un rapport reçu de Dunkerque annonce que deux avions ennemis ont lancé des bombes sur Dunkerque ce matin à six heures.

Une machine anglaise a obligé un hydravion allemand à descendre ce matin, à huit heures, au nord-est de Nieuport.

Un mariage sur le front

(De notre correspondant particulier)

Le Havre, 25 janvier. — Le mariage d'un de nos plus intrépides aviateurs, le comte Harold de T. Serclaes de Hatten-dael avec Mme Knecker, l'infirmière bien connue, décorée de la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, vient d'être célébré sur le front. De nombreux officiers assistaient à la cérémonie.

AU MONTÉNÉGRO les Autrichiens n'auraient pas rencontré de résistance

(De notre correspondant particulier)

Genève, 25 janvier. — Les journaux viennois disent encore ce soir que la capitulation du Monténégro a suivi son cours normal.

« Les troupes austro-hongroises n'ont rencontré nulle part de résistance. Le Monténégro, écrivent-ils, se trouve déjà effectivement entre nos mains et avant tout la principale artère, la route Niksic-Danilowgrad-Podgoritz-Scutari. »

Le départ du roi pour Rome et Lyon ne change rien à la situation.

« Jusqu'à maintenant, le roi et son gouvernement n'ont pas retiré leur demande de paix. »

« Il reste à savoir si le roi pense encore, après sa fuite, à conclure la paix avec l'Autriche ; mais, en fait, le Monténégro est rayé de la liste des ennemis de l'Autriche ; la capitulation ne peut plus être arrêtée et le départ du roi n'a plus aucune influence sur les événements militaires dans les Balkans. »

Non contents de l'envahir ils menacent le Monténégro

Genève, 25 janvier. — Les journaux allemands, à propos du départ du roi Nicolas pour la France se montrent très mécontents, mais disent qu'il n'aura pas d'influence sur l'attitude de l'Autriche et de l'Allemagne.

Le Taegische Rundschau déclare que maintenant le Monténégro n'a plus droit à s'attendre à l'indulgence.

La Post demande que le Monténégro soit dorénavant effacé de la carte du monde.

Même sur mer ils se servent de gaz

Copenhague, 25 janvier. — Le vapeur anglais Lambert est arrivé hier d'Helisingsfors après une traversée étonnante.

Le capitaine a raconté qu'en raison de son tirant d'eau, son bâtiment a été obligé de naviguer dans les eaux territoriales suédoises pendant quelques centaines de mètres, aux environs de Falsterbo.

Deux torpilleurs allemands sont apparus soudain naviguant étroitement dans son sillage.

Ces bâtiments ont lancé alors une fumée épaisse et suffocante, dégageant une forte odeur de soufre, qui a enveloppé complètement le vapeur.

Le but des torpilleurs ennemis était sans aucun doute de ramener le vapeur dans les eaux internationales.

Malgré cela, le bâtiment a poursuivi sa route jusqu'à ce que le vent se soit élevé ; la fumée se dispersa à ce moment et le torpilleur suédois Castor arriva à toute vitesse ; son commandant, le prince Guillaume, intima aux Allemands l'ordre d'avoir à déguerpir.

Ces derniers semblèrent le faire à regret.

FAITS DE GUERRE

Communiqué officiel russe :

Petrograd, 25 janvier. — Notre artillerie a bombardé avec succès les positions allemandes de la région de la Dvina, en aval de Friedrichstadt.

Le 24 janvier, un aéroplane ennemi a jeté deux bombes sur Dvinsk ; une femme a été tuée.

Dans la région du village de Smitschnischki, à l'ouest du lac de Boghinskoe, nous avons repoussé une attaque allemande contre notre barrière de vigie, en Galicie, sur le front de la Strypa, duel d'artillerie.

On a observé que l'ennemi a de nouveau eu recours au lancement, au moyen d'aérostats de proclamations dans nos cantonnements.

Selon des renseignements recueillis, dans une division allemande, un grand nombre de soldats ont eu les membres gelés, et beaucoup se violentement qu'ils ont dû être réformés et rapatriés.

Dans la région d'Erzeroum, nous continuons à presser de près les Turcs, faisant des prisonniers dans chaque endroit peuplé.

Dans la région de Melazgherti, nous avons eu des rencontres heureuses avec des éléments de cavalerie et d'infanterie ennemis.

Communiqué officiel italien :

Rome, 25 janvier. — Dans la vallée de Lagarina, dans la nuit du 24 janvier, nos troupes ont repoussé un détachement ennemi tentant d'approcher par surprise de nos positions du nord de Mori.

Dans la vallée de Sugana, l'artillerie ennemie a lancé quelques grenades sur Borgo et sur Ronvegno, provoquant un incendie dans cette dernière localité. Notre artillerie a renouvelé le bombardement de Gari et de Caldorazzo.

Dans le secteur de Tolmino, l'ennemi, profitant du brouillard, a essayé deux attaques contre nos positions de Santa Lucia ; ces attaques ont été promptement repoussées.

Sur le moyen Isonzo, l'artillerie ennemie a dirigé un feu violent contre nos positions sur les hauteurs à l'ouest de Gorizia.

Sur le reste du front, la situation est sans changement.

Signé : CADORNA.

Communiqué officiel britannique :

Londres, 25 janvier. — Nous avons effectué aujourd'hui des bombardements efficaces près d'Ouvillers, de Labousselle, de Lebrun et de Boesinghe.

Nous avons fait exploser près de Boesinghe, un dépôt de bombes dans les lignes allemandes.

L'artillerie allemande a manifesté de l'activité dans la région de Gommecourt, autour de Loos et de Hooge.

Les aviateurs anglais et allemands ont déployé une certaine activité au cours de laquelle les Anglais ont conservé l'avantage.

Communiqué officiel belge :

Lutte d'artillerie assez vive en divers points du front belge.

Une conférence de M. Barthou à Milan

(De notre correspondant particulier)

Milan, 25 janvier. — Hier soir, à 9 heures, le théâtre d'Alverna offrait un spectacle vraiment imposant.

Les loges sont ornées de drapeaux italiens et français.

A 9 heures, entrent au théâtre MM. Barthou, Stephen Pichon, Jénouvrier et Mithouard, accompagnés des conseillers MM. Hansmeyer et Néron, de plusieurs autres personnalités françaises qui les ont accompagnés à Milan, ainsi que de M. Barzilai, ministre, assisté du commissaire civil, M. Cassia, et de diverses autres personnalités.

La musique joue la Marseillaise. Le public, debout, pousse des acclamations ; des dames jettent, de leurs loges, des fleurs sur la scène.

M. Salmoiraghi, sénateur, déclare qu'il est fier de présenter au public les illustres hôtes français, dont l'orateur de ce soir et les représentants français appartenant, dit-il, à trois partis politiques différents : « Ce qui montre combien, en France, ajoute M. Salmoiraghi, a été comprise la nécessité de l'union entre tous les partis pour la cause commune. »

L'amitié franco-italienne

M. Barthou, qu'une longue ovation accueille, rappelle la grande amitié qui a toujours nourri pour l'Italie, qui restera en lui sans aucun changement dans l'avenir. Il exalte ensuite la ville de Milan, dans ses traditions, dans ses initiatives, dans son avenir ; il rappelle la part qu'elle a prise, dans la lutte de la déclaration de guerre, à la diffusion de l'idée nationale qui fut propagée pour l'entrée en action de l'Italie.

M. Barthou salue ensuite M. Barzilai et étend son salut à tous les membres du gouvernement italien et au président du Conseil, M. Salandra.

M. Barthou affirme la grande foi de la France enlère dans la victoire, pour laquelle aucun sacrifice ne semble excessif aux citoyens de toutes les classes et de tous les partis. Il exalte l'héroïsme du soldat français dont, dit-il, la confiance augmente en raison de la proximité des lignes ennemies.

Il termine en s'adressant à l'Italie entrée en guerre quand la victoire pour les alliés paraissait incertaine, et pour la défense de l'intégrité de son territoire et du droit.

« Nous sommes ensemble aujourd'hui pour la guerre et la victoire et nous serons ensemble demain pour la paix et la civilisation. »

De longs applaudissements éclatent.

M. Jénouvrier prononce ensuite un bref discours vivement applaudi.

Lorsque M. Jénouvrier a terminé, on invite avec instance M. Barzilai à parler. Le ministre se lève enfin saisi par une immense ovation. Il dit que la victoire est une victoire certaine. Il exalte les vertus d'esprit et de cœur de M. Barthou et célèbre le patriotisme de la France qui avait fait de la paix une apothèse dans le monde, mais qui, provoquée et outragée, a répondu avec sérénité et fermeté.

MM. Pichon, Barthou, Jénouvrier et Mithouard sont partis à 12 heures 50 pour Paris. Avant de quitter Milan, ils ont exprimé leur vive reconnaissance pour l'accueil qu'ils avaient reçu.

L'anxiété des Turcs

Genève, 25 janvier. — La Tribune de Genève publie une dépêche de Salonique disant que les voyageurs venant de Constantinople affirment que les bulletins relatant l'évacuation de Gallipoli par les Anglais ne sont pas de nature à tranquilliser les milieux officiels dirigés.

Le port aux Russes en plus, les Russes ont depuis que les sous-marins anglais attaquent le port de Constantinople.

Tout récemment parlant de la nouvelle situation de la Grande-Bretagne, M. Barzilai dit : « Les choses ont tourné à notre désavantage ; et depuis que les alliés sont installés à Salonique, j'ai lieu de tout craindre. »

Violente explosion à l'arsenal de Tarbes

On a quatre morts à déplorer

(De notre correspondant particulier)

Tarbes, 25 janvier. — Ce matin à huit heures quinze, deux fortes explosions presque simultanées mettaient en émoi les quartiers nord de la ville et ébranlaient les maisons d'alentour. C'était le bâtiment de l'arsenal affecté au triage des amorces, qui venait de sauter.

De tous côtés de cette immense ruhe on travaillait des ouvriers et des ouvrières, on accourait. L'atelier isolé, construit en briques et en planches était ébranlé. L'intérieur, tout était bouleversé et sous la force de la déflagration, les femmes qui y travaillaient gisaient à terre. Les moins atteintes se précipitèrent dehors. Malheureusement quatre étaient mortes.

Ce sont Mmes Bordenave Eugénie, née à Melle (Haute-Garonne), 39 ans, tuée sur le coup ; Céline Marie-Jeanne, née à Calavan (Hautes-Pyrénées), 49 ans ; Thénaz Lucile, née à Fontan, domiciliée à Gayan (Hautes-Pyrénées), 51 ans ; Mounie, Marie-Louise, née à Lacrampe de Ger-Arge (Hautes-Pyrénées), décédée peu après.

Trois femmes et un homme blessés ont été transportés à l'hôpital. Indépendamment de ces victimes il s'en trouve une trentaine qui, plus légèrement atteints, ont été transportés à leur domicile après avoir reçu à l'hôpital les soins du personnel médical de l'établissement, renforcé par les médecins militaires de la garnison.

Le service de déblaiement a rapidement été organisé par le personnel de l'arsenal dont le dévouement et le sang-froid sont au-dessus de tout éloge.

On croit que l'explosion est due à la chute d'une caisse de fulminate portée par des femmes qui se trouvaient au nombre des tuées. Les bâtiments d'une infirmerie et d'une pharmacie qui se trouvent à proximité ont été légèrement ébranlés.

Devant l'arsenal, où un service d'ordre la maintenait, une foule énorme commémorait l'événement.

Les opérations des escrocs de l'État belge

(De notre correspondant particulier)

Le Havre, 25 janvier. — Trois arrestations ont été opérées : celles de Vandendael, de l'officier de réserve Masuy et du comte de Priele de la Nippe.

Vandendael, ainsi que nous l'avons dit, était industriel à Woluwe, près Bruxelles, où il exploitait une vaste usine de carrosserie et où il employait un millier d'ouvriers. Des conflits éclataient assez souvent dans ses usines. Il avait même juré de détruire le syndicat ouvrier des carrossiers de Bruxelles. Il ne parvint pas à le détruire, mais à le désorganiser. Ces faits se passaient quelque temps avant la guerre.

Vandendael passait pour très riche, à ce moment. Il était associé pour l'exploitation de la carrosserie automobile avec un ancien officier colonial nommé Masuy, capitaine d'artillerie, à cette date dans la réserve. Lors de la déclaration de guerre, Masuy reprit du service actif, mais on le retrouve bientôt à Londres, où il rejoint son ex-associé Vandendael.

Ils dirigeaient une fabrique de véhicules automobiles et de réparation pour le compte du gouvernement belge.

Le troisième personnage apparaît

De Priele de la Nippe se trouvait au sein de la commission belge de ravitaillement et du remplissage l'office de secrétaire qu'on lui avait octroyé à Londres même. Il se mit de par ses fonctions en rapport avec Vandendael et Masuy. Déjà il s'était, grâce à son nom, affranchi du titre de comte. Or de Priele de la Nippe ne dispose d'aucun titre nobiliaire, en dépit de ses particularités. Il appartenait pourtant à une très honorable famille, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir un tuteur et d'être sous conseil judiciaire. C'est donc illégalement qu'il portait ce titre pompeux et bien fait, les échecs, pour impressionner, d'autant plus que le personnage qui se dit ingénieur (peut-être l'est-il en réalité) est doté d'une certaine activité et qu'il a, il faut le dire, des allures de véritable homme du monde.

Comment ils opéraient

Comment les malversations se commettaient-elles ?

Tout ce qu'il est permis de dire c'est que, sous cette façade, une société qui n'existait que sur le papier, avait été créée entre Vandendael, Masuy et de Priele de la Nippe. Le jeu était simple. Par une combinaison financière déterminée la société fournissait à de Priele de la Nippe, lequel fournissait à l'Etat, c'est dans ce jeu macabre que les bénéfices illicites étaient réalisés, grâce à l'intervention de de la Nippe qui déversait en quelque sorte les ordonnances de paiement au groupement dans lequel on l'avait introduit comme secrétaire.

De Priele de la Nippe est allé rejoindre ses deux anciens collègues à la prison de Calais où l'affaire va être instruite par la justice militaire. Quant aux enquêtes c'est en Angleterre qu'elles se poursuivent.

Le net aux Russes a été découvert par l'inspecteur des fabrications et fournitures pour l'armée belge, dont le siège est à Londres et à la tête de laquelle se trouve un officier du génie membre du comité supérieur de contrôle.

Le Supplément illustré du "Petit Journal" saisi en Suisse

L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante :

« Genève, 25 janvier. — Le commandant territorial de Lausanne a fait saisir le dernier numéro du Supplément illustré du Petit Journal. »

On sait qu'en Suisse les autorités veulent garder une neutralité absolue et elles empêchent la vente des journaux et revues étrangers qui leur paraissent porter atteinte à cette neutralité.

Déjà, le Supplément illustré du Petit Journal avait été une fois saisi pour un dessin qui stigmatisait l'assassinat de Miss Cavell.

Nous ne connaissons pas encore le motif de la nouvelle saisie du numéro du Supplément illustré de dimanche dernier, qui contient, comme d'habitude, des nouvelles, des variétés, deux pages de chroniques.

La guerre des pages en couleur, dont l'une montre un combat entre soldats russes et soldats allemands, et dont l'autre représente le Kaiser, entouré de cadavres, l'œil hagard, menacé par la grande faucheuse.

Est-ce cette traduction, d'un sentiment général, qui a ému le fonctionnaire suisse ? Sans autrement insister, et nous rappelant les protestations que nos confrères suisses ont eu l'occasion d'élever contre la circulation dans leur pays de violents pamphlets allemands, nous manifestons simplement notre surprise que notre dessin ait pu être jugé dangereux pour la tranquillité publique.

Pour les prisonniers et les "Poilus" ardennais

L'Association générale des Etudiants de Paris vient d'ajouter à son actif une bien louable action.

Avant recueilli par l'intermédiaire de La Fraternité Ardennaise, dont le siège est 60, rue de Bondy, les noms et adresses de cinquante prisonniers et de cinquante soldats du front, tous Ardennais, privés de nouvelles de leurs familles restées en pays envahi, l'Association vient de leur faire parvenir, à chacun, un bon collis de vivres, et elle prépare actuellement un second envoi pour cinquante « poilus ardennais » sur le front.

Les familles nombreuses

Le groupe des familles nombreuses a donné son adhésion à la proposition de résolution de M. Mauger, tendant à charger la commission d'assurances et de prévoyance sociale, d'étudier toutes les mesures prises par le gouvernement en vue de sauvegarder les intérêts et l'avenir des familles nombreuses pendant la guerre.

M. Honorat a rendu compte des démarches faites par le groupe près du ministre de la Guerre et des réponses déjà obtenues.

Il a été décidé en outre qu'une centralisation sera faite entre les mains du bureau de toutes les questions dont pourraient être saisis les membres du groupe concernant les pères de familles nombreuses.

CE QUE DIT la presse étrangère

En Belgique

Du correspondant des Daily News à Petrograd :

Au cours des violents combats qui se déroulent sur le front de la Bukovine, les Russes ont pris les défenses de l'ennemi à l'ouest de Raratché. L'importance de ce mouvement s'explique par ce fait que les contre-attaques ne se sont point bornées à la reprise de ces défenses, mais qu'elles ont consisté en cinq tentatives d'avancer au delà du front de Raratché à Raratché, Slozka, et ont aussi sur la rivière Gukon, se trouve à sept milles au sud de l'autre Raratché, où a eu lieu le début de l'attaque russe et immédiatement au nord de Bajal, près de la frontière roumaine. Ce front s'étend au nord-ouest au sud-est sur un plateau découvert qui s'élève au-dessus de la rive gauche du Pruth et tout près des communications des troupes ennemies dans le district de Bajal, qui est maintenant sérieusement menacé par les Russes. L'ennemi renforce activement le front méridional en remplaçant les troupes austro-hongroises par des troupes allemandes. On considère ici comme très improbable une avance allemande en raison de la solidité des forces russes. Les Allemands n'ont pas affaibli leurs forces dans le district Riga-Dvinsk, où ils étaient dernièrement beaucoup plus actifs, bien qu'ils limitassent leurs opérations à des reconnaissances par terre et par air.

Opérations aériennes allemandes malheureuses

Du Birtavia Viedomosti :

Un millier de prisonniers mal venus qui arrivent à Minsk, ce matin, du secteur du lac Naroch, deux lieutenants en vareuses de cuir et casques métalliques noirs attirent l'attention.

C'étaient deux aviateurs de la 10^e armée allemande, tués dans la section de l'aviation.

Ils disent que toutes les reconnaissances aériennes opérées dans cette région se terminent malheureusement. En deux mois, dix appareils ont été perdus, trois d'entre eux sont tombés aux mains des Russes et les aviateurs ont été faits prisonniers.

BANQUE DE FRANCE

Emprunt 5 010 de la Défense Nationale

Retrait des certificats munis des coupons échéant les 16 février, 16 mai et 16 août 1916. Libération des rentes dont le prix est payable en 10 termes, à partir du 1^{er} décembre 1916.

Les bureaux de la Banque de France : rue Lafayette, 129 ; carrefour de la Croix-Rouge, 2 ; boulevard Voltaire, 35 ; rue de Lyon, 24-26 ; avenue Mozart, 13 ; rue Jacquemont, 11 ; rue Saint-Amand, 11 bis ; rue de la Chapelle, 22 ; rue des Pyrénées, 30 ; boulevard Haussmann, 122 ; rue Violet, 61 ; boulevard des Capucines, 24 ; rue Goudot, 2 ; avenue des Champs-Élysées, 39, demeurent ouverts, même le dimanche, jusqu'à 31 janvier, dernier délai.

A TRAVERS PARIS

Le voleur étailé, l'homme de confiance

Le directeur d'une Société industrielle du quartier des Grandes-Carrières, constatait depuis longtemps que des magnéto étaient fréquemment volées. Mais il était impossible de mettre la main sur le voleur.

Devant cet insuccès persistant, M. Dupuis, commissaire de police, conseilla de publier une annonce dans un journal en se portant acheteur de magnéto. Le conseil était bon. Parmi plusieurs offres, le directeur reconnut trois des magnéto volées chez lui. Interrogé, le vendeur, un employé de chemins de fer, démontra sa bonne foi en indiquant que les magnéto lui avaient été confiées par le propriétaire d'un garage de la Porte Maillot.

Le propriétaire du garage, interrogé, dit son tour, indiqua l'adresse du premier vendeur : un M. R..., demeurant à côté de la maison volée. C'était l'homme de confiance du directeur de la Société qui, logeant à l'usine même, se faisait adresser sa correspondance au numéro voisin où il allait la retirer. On estime que ses vols atteignent 4.000 francs.

L'homme nu

Un homme, complètement nu, portant ses vêtements sur les bras, passait en courant, hier soir, vers le boulevard de la Chapelle, au quartier du quartier Notre-Dame, au quel des fleurs. Deux gardiens du poste se précipitèrent derrière lui, le saisirent et le conduisirent devant le commissaire où l'on reconnut que c'était un fou. On le transporta, en le liant, dans un hôpital.

Le propriétaire du garage, interrogé, dit son tour, indiqua l'adresse du premier vendeur : un M. R..., demeurant à côté de la maison volée. C'était l'homme de confiance du directeur de la Société qui, logeant à l'usine même, se faisait adresser sa correspondance au numéro voisin où il allait la retirer. On estime que ses vols atteignent 4.000 francs.

Depuis quatre mois sans sépulture

Un garçon marchand de vins, M. Eugène Delume, 52 ans, avait loué une chambre, 12, rue Joseph-Dillon, mais il n'y venait que, hier soir, vers six heures, pour aller chercher ses patrons. Depuis quatre mois, au moins, personne ne l'avait vu dans la maison dont il était un des locataires, mais on ne s'inquiétait pas, à cause de ses fréquentes absences. Son neveu, surpris de ne l'avoir aucune nouvelle, fit ouvrir la porte par un serrurier.

Tout de suite des miasmes nauséabonds s'échappèrent et l'on aperçut, dans le lit, le cadavre en complet état de putréfaction du garçon marchand de vins.

